

Relevé de décisions de la commission de la recherche plénière du conseil académique de l'Université Rennes 2

En sa séance du **29 mai 2026**, la commission de la recherche plénière :

- A approuvé le procès-verbal de la séance du 24 avril 2026 ;
- A entendu des précisions sur la prise en charge des frais de déplacement des doctorants ;
- A approuvé le classement des dossiers de demandes de financement « Bienvenüe Bretagne » ;
- A émis un avis favorable sur la modification de la composition du comité d'éthique de la recherche ;
- A approuvé la modification des règles de composition des jurys de thèse ;
- A entendu les présentations des directions de cinq unités de recherche dans le cadre de l'évaluation HCERES ;
 - UMR 6566 CReAAH par Luc Laporte et Frédérique Barlay-Hubler
 - UR CREAD par Hugues Pentecouteau et Carole Le Henaff
 - UR RPpsy par Giorgia Tiscini et Yohan Trichet
 - UR LP3C par Benoît Testé
 - UR M2S par Benoît Bideau et Amélie Rébillard.

Le 8 juin 2026

Le Président du Conseil Académique



Emmanuel GUISELIN